

La Garantie Jeunes c'est quoi ?

C'est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de **16 à moins de 25 ans**, qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, qui ne sont **ni en emploi, ni en formation, ni en étude, soumis à des conditions de ressources.**

Avant votre entrée dans le dispositif une étude de vos ressources est systématiquement réalisée.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière mensuelle de soutien (dégressive en fonction des ressources perçues), pour faciliter vos démarches d'accès à l'autonomie.

Le contrat est conclu pour 1 an.

Elle vous apporte quoi ?

Une préparation individuelle adaptée pour accéder à ton autonomie (aide à la préparation d'un CV, à la préparation individuelle, coaching, simulation d'entretien d'embauche, etc...).

Des réponses à tes interrogations sur le logement, la mobilité, la santé, etc...

Une allocation de **497.50€** par mois (sous condition de ressources), elle est attribuée lorsque les engagements GJ sont respectés

Etre soutenu(e) et accompagné(e) dans tes démarches socioprofessionnelles

Découvrir les différents métiers et milieux professionnels

Comment ça marche ?

- Etape 1**
- 1 mois de coaching collectif et intensif pour te redonner confiance en toi
 - Faire émerger tes compétences personnelles pour t'aider à te valoriser auprès des employeurs

- Etape 2**
- Multiplier les situations professionnelles afin d'accéder à une complète autonomie

Quels sont vos engagements ?

- Etre ponctuel(le) et assidu(e) durant le collectif ainsi qu'aux missions de stage ou d'emploi
- Etre présent(e) et ponctuel(le) aux rendez-vous en individuel.
- Multiplier les situations professionnelles (emploi, formation, stage, etc...),
- Répondre à toutes les sollicitations de tes référents GJ (rendez-vous, participation aux actions proposées quel que soit le secteur d'activité).
- Informer régulièrement tes référents GJ de tes démarches et de ta situation professionnelle et administrative.
- Participer à l'ensemble des activités collectives et individuelles (ateliers collectifs, découverte métiers, actions sportives/culturelles, etc...).
- Remplir sa déclaration d'activité mensuelle.

(PS : Ce document n'atteste pas une entrée en GJ mais uniquement un renseignement du dispositif.)

Je soussigné(e) atteste avoir lu et avoir été informé(e) de ce qu'est la Garantie Jeunes et je suis prêt à m'engager dans ce parcours.

Signature :